

PROGRAMME DE FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS
Mention mesure judiciaire à la protection des majeurs

DOMAINE DE FORMATION (DF)	MODULES	INDICATEURS DE COMPETENCES	CONTENUS
DF1 (84h)	Module 1.1 Droits et Procédures (48h) Objectif : Introduire le droit et les spécificités juridiques applicables aux majeurs protégés	M1.1IC1 - Savoir identifier les motifs et les objectifs du mandat judiciaire	Découpage en 5 grandes parties : 1/ Les fondamentaux de la protection juridique des majeurs : sources du droit et organisation judiciaire civile et pénale. La loi 2007 contenu et philosophie ; cadre juridique et institutionnel de la protection et cadre d'intervention du mandataire 2/ Les fondamentaux en matière de protection des personnes : les droits des personnes, les mesures de protection, règles communes et spécifiques ; capacité juridique des personnes. Libertés individuelles et protection : respect du corps, de la vie privée, d'aller et venir, logement, travail, image 3/ Les obligations d'information et de recherche de son adhésion ; les droits des usagers et malades, loi 2002-2, 4 mars 2002 art. 459, autorisations préalables du juge, hospitalisation à la demande d'un tiers 4/- Notions de procédures pénales – Les dispositions spécifiques du code de procédures pénales applicables aux majeurs protégés (délit, crime qui fait quoi ? 5/ Notions de droit de la famille (régimes matrimoniaux, mariage et divorce, filiation...) et droit du travail
		M1.1IC2 – Connaître le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs et les différents régimes de protection	
		M1.1IC3 – Connaître et comprendre les termes et les dispositifs juridiques d'une ordonnance et/ou d'un jugement	
		M1.1IC4 – Savoir identifier le cadre et les limites de l'intervention en fonction du mandat judiciaire	
		M1.1IC5 – Maîtriser les bases légales et réglementaires de la protection et des droits des personnes	
		M1.1IC6 – Connaître les évolutions apportées par la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 et en comprendre la philosophie, particulièrement en ce qui concerne la protection de la personne	
		M1.1IC7 – Se repérer dans l'organisation judiciaire et connaître les services et démarches à mobiliser (savoir à qui s'adresser) ainsi que les procédures administratives et judiciaires	
		M1.1IC8 – Avoir des notions générales relatives aux différentes législations : droit de la famille, du travail, etc.	

	<p>Module 1.2 Le champ médico-social (36h)</p> <p>Objectif : Introduire la réglementation relative au champ médico-social</p>	M1.2IC1 – Connaître les bases légales et réglementaires de l'action et de la protection sociales	<p>Découpage en 4 grandes parties :</p> <p>1/ Notions en matière d'action sociale : droits sociaux, institutions publiques, l'organisation, les dispositifs et les prestations de l'action sociale et médico-sociale, les acteurs sociaux et médico-sociaux</p> <p>2/ Les institutions ou structures contribuant au maintien à domicile ou à l'hébergement en établissement</p> <p>3/ Réglementation en matière de protection de la personne (code santé publique et de l'action sociale et des familles</p> <p>4/ Notions sur les différentes chartes en faveur des personnes âgées et handicapées ou protégées</p>
		M1.2IC2 – Connaître les dispositifs et les acteurs de l'action et de la protection sociale	
		M1.2IC3 – Connaître et comprendre les principes en vigueur dans le domaine médico-social	
		M1.2IC4 – Savoir déterminer les droits auxquels peuvent prétendre les personnes protégées et identifier les services compétents ; Savoir identifier la couverture de la personne en matière de protection sociale	
		M1.2IC5 – Connaître les services et les démarches à mobiliser (savoir à qui s'adresser), les voies de recours	

<p>DF2 (78h)</p>	<p>Module 2.1 Gestion administrative et budgétaire (48h)</p> <p>Objectif : Mettre en œuvre une gestion administrative et budgétaire efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits</p>	M2.1IC1 – Savoir évaluer, analyser et actualiser la situation budgétaire de la personne protégée	<p>Découpage en 4 grandes parties :</p> <p>1/ Dimension juridique : distinguer les actes conservatoires, d'administration et de disposition</p> <p>2/ La dimension budgétaire : élaboration et tenus de budgets prévisionnels et courants, analyse technique et financière</p> <p>3/ La dimension sociale : ouverture et maintien des droits sociaux, les assurances</p> <p>4/ La pratique professionnelle : posture, rapport à l'argent, priorités fonction symbolique ; exercices pratiques et études de cas</p>
		M2.1IC2 – Savoir prendre les mesures conservatoires et urgentes nécessaires	
		M2.1IC3 – Connaître les procédures administratives et civiles d'exécution	
		M2.1IC4 – Savoir rédiger et argumenter les courriers administratifs	
		M2.1IC5 – Savoir identifier et solliciter le bon service ou le bon interlocuteur	
		M2.1IC6 – Savoir discerner les enjeux des actions engagées et mesurer leurs conséquences	

		M2.1IC7 – Connaître la législation spécifique aux conditions de vie et à la préservation du logement	
		M2.1IC8 – Connaître les services et les démarches à mobiliser (savoir à qui s’adresser), voies de recours	
	<p>Module 2.2 Gestion fiscale et patrimoniale (30h)</p> <p>Objectif : Mettre en œuvre une gestion fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits</p>	M2.2IC1 – Savoir évaluer la situation patrimoniale et assurer la protection des intérêts patrimoniaux	<p>Découpage en 2 grandes parties :</p> <p>1/ Connaissances : patrimoine et produits financiers, législation bancaire, droit notarial, inventaire patrimonial ; les professionnels et services compétents</p> <p>2/ Applications pratiques : les articles de la loi : Assurance vie ; analyse des offres disponibles ; Choisir en fonction des intérêts de la personne</p>
		M2.2IC2 – Posséder des notions en matière de législation fiscale, patrimoniale, successorale	
		M2.2IC3 – Savoir procéder à un inventaire du patrimoine et apprécier la nécessité de faire appel à un expert	
		M2.2IC4 – Connaître les procédures et les voies d’exécution	
		M2.2IC5 – Comprendre les différents produits d’épargne et de placement et effectuer un choix conforme aux intérêts de la personne	
		M2.2IC6 – Connaître les services et les démarches à mobiliser (savoir à qui s’adresser)	
		M2.2IC7 – Savoir adapter la gestion du patrimoine aux besoins et dans l’intérêt de la personne protégée.	

DF3 (72h)	<p>Module 3.1 Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance (24h)</p> <p>Objectif : Connaître et comprendre les capacités et les limites d’autonomie de la personne protégée</p>	M3.1IC1 – Comprendre les termes d’un certificat médical portant sur l’altération des facultés et repérer les éléments à l’origine de l’incapacité	<p>Découpage en 2 grandes parties :</p> <p>1/ Notions médicales relatives à l’altération des facultés ; les différentes pathologies et handicaps et leurs effets sur les comportements ; problématiques liées au vieillissement</p> <p>2/ Méthodologies d’évaluation de l’autonomie</p>
		M3.1IC2 – Connaître et comprendre les caractéristiques spécifiques des personnes placées sous protection juridique (caractéristiques et effets de la dépendance)	
		M3.1IC3 – Savoir identifier une situation à risque	

		M3.1IC4 – Connaître mes services et les démarches à mobiliser (savoir à qui s'adresser)	
		M3.1IC5 – Savoir faire face aux situations difficiles : conflits, agressivité, plaintes	
	<p>Module 3.2 Relation, intervention et aide à la personne (48h)</p> <p>Objectif : Inscrire l'intervention du mandataire dans une approche globale de la personne et de son environnement (familial, social, culturel)</p>	<p>M3.2IC1 – Savoir situer la personne protégée dans son cadre et son contexte de vie</p> <p>M3.2IC2 – Savoir instaurer une relation d'aide et de confiance avec la personne protégée et éventuellement avec sa famille</p> <p>M3.2IC3 – Connaître les services et les démarches à mobiliser (savoir à qui s'adresser)</p> <p>M3.2IC4 – Savoir repérer les limites de son intervention</p>	<p>Découpage en 3 grandes parties :</p> <p>1/ Le cadre et les fondements de l'intervention : protection et limites, représentation et assistance</p> <p>2/ L'intervention du Mandataire dans les différents domaines ; droit de la famille, protection du logement, notions de danger, volontés funéraires</p> <p>3/ Techniques et méthodes : entretien, communication, adaptation du discours, CNIL ; notions de psycho, gestion du pratiques adaptées d'accompagnement, d'assistance et de protection</p>

<p>DF4</p> <p>(66h)</p>	<p>Module 4.1 Les contours de l'intervention et ses limites (18h)</p> <p>Objectif : Bien cerner les contours de l'intervention ainsi que la nécessité et les modalités du travail avec d'autres acteurs</p>	M4.1IC1 – Maîtriser les contours et les limites de l'intervention tutélaire et connaître les différents domaines de son intervention	<p>Découpage en 2 grandes parties :</p> <p>1/-Responsabilités et limites du mandataire : approche globale de la personne, les domaines d'intervention, le recours à des services spécialisés les réseaux ; notions de philosophie : pouvoir, protection, réflexion collective, analyse de cas pratiques, jeux de rôle</p> <p>2/ La relation professionnelle et communication, secret, partenariat, travail en équipe, écrits professionnels</p>
		M4.1IC2 – Connaître les services et des démarches à mobiliser (savoir à qui s'adresser)	
		M4.1IC3 – Savoir situer son intervention au regard de celles des autres intervenants	
		M4.1IC4 – Savoir déterminer les modalités de sa communication professionnelle en fonction de l'interlocuteur et de l'objet concerné	

	<p>Module 4.2 Les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire (12h)</p>	M4.2IC1 – Savoir déterminer sa mission en fonction du mandat confié par le juge	<p>Découpage en 3 grandes parties :</p> <p>1/ La pratique de l'écrit à destination du juge</p> <p>2/ Le discernement dans le « rapport social sur la situation de la personne »</p> <p>3/ La participation aux auditions et aux audiences</p>
		M4.2IC2 – Maîtriser les principes des écrits professionnels et savoir les mettre en pratique	

		M4.2IC3 – Connaître et comprendre les différentes relations avec l'autorité judiciaire (rapports, requêtes, audiences, auditions...)	
		M4.2IC4 – Savoir justifier les dispositions qui ont été prises dans l'exercice du mandat	
	<p>Module 4.3 Déontologie et analyse des pratiques (36h)</p>	M4.3IC1 – Savoir recueillir et analyser les informations utiles et pertinentes pour l'exercice du mandat	<p>Découpage en 5 grandes parties :</p> <p>1/ Recueil de données : connaissance des supports documentaires, des NTIC, classement et archivage</p> <p>2/ Veille à l'évolution des situations et des textes, démarche qualité, analyse de sa pratique et formation continue</p> <p>3/ Ethique professionnelle : respect des personnes, prise en compte des capacités et aspirations</p> <p>4/ Règles et principes : d'évaluation globale, des modes d'intervention, d'affectation des ressources</p> <p>5/ Organisation du temps : échéances, priorités procédures de suivi et d'alerte, gestion du temps</p>
		M4.3IC2 – Savoir réaliser une évaluation complète de la situation de la personne protégée	
		M4.3IC3 – Savoir élaborer et mettre en œuvre un projet d'intervention tutélaire	
		M4.3IC4 – Savoir utiliser les méthodologies d'intervention tutélaire pour conduire l'action et en assurer le suivi	
		M4.3IC5 – Connaître les obligations en matière de respect des droits fondamentaux et de garantie des libertés individuelles de la personne protégée	
		M4.3IC6 – Connaître les principes de l'éthique professionnelle du mandataire	